Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 8

Artikel: Un discours du général Saussier
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336962

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la VIIIe division, les exercices de combat prévus. On n'avait pas projeté de grandes marches pour les régiments 31 à Coire et 32 à Bellinzone. Néanmoins, ce dernier a exécuté divers exercices de campagne de la durée d'une journée chacun. Lors de son inspection par le brigadier, ces exercices ont même été de deux jours, et la compagnie de guides n° 8 y a pris part, ainsi qu'à ceux du régiment 31. Dans ce but, cette compagnie a dû faire une marche très pénible de Bellinzone à Coire à travers le Bernardin.

Tous ces quatre régiments sont dirigés par des mains habiles et fermes. Les commandants de bataillon sont, en grande majorité, à la hauteur de leur tâche. Les aptitudes des officiers subalternes sont très diverses, comme, du reste, dans toutes les autres divisions. On a déjà souvent fait observer que, tandis qu'une partie d'entre eux se vouent à leur service avec beaucoup de zèle, de sérieux et en toute conscience et savent, en conséquence, bien instruire et bien conduire les troupes qui leur sont subordonnées, une autre partie — pas la moindre malheureusement — entrent au service peu ou point du tout préparés et sont forcés de se voir rappeler à une observation stricte de leurs devoirs et obligations. Indifférence, laisser-aller, défectuosité dans l'accomplissement de son propre devoir : tous ces défauts se font voir surtout dans les marches et dans le service des cantonnements et ne sont pas peu souvent réprimandés. C'est pourquoi, dans certains bataillons, la discipline laisse le plus à désirer pendant la marche. *(A suivre.)*

Un discours du général Saussier.

A l'occasion de la fête de 14 juillet à Paris, les officiers de l'armée territoriale ont offert un punch auquel le ministre de la guerre s'est associé en s'y faisant représenter par M. le général Saussier. A cette intéressante réunion militaire, l'éminent gouverneur de Paris a prononcé une allocution pleine de vues si frappantes par leur élévation et leur justesse, qu'elle nous paraît bonne à méditer aussi en Suisse par le temps qui court. Il est bon de noter, en la lisant, que cet orateur si sensé est aujourd'hui le premier militaire de France, le directeur des grandes manœuvres de 4 corps d'armée qui vont avoir lieu dans la région de l'Est, le futur généralissime des armées françaises :

Messieurs les officiers,

Je commencerai par vous remercier avec effusion de cœur de l'accueil que vous voulez bien me faire. J'ajouterai que l'absence du ministre de la guerre, forcément retenu loin de nous par la récep-

tion de ce soir, me procure à la fois un honneur et un plaisir : l'honneur de le représenter, le plaisir de présider votre fête.

L'intérêt que les chefs de l'armée et moi portons à l'armée territoriale se justifie pleinement. En effet, messieurs, si vous jetez les regards au delà de nos frontières, vous verrez que les grandes puissance, nos voisines, ont formé, je ne dirai pas contre nous, mais entre elles , une vaste ligue de la paix, qui s'appuie sur de formidables armements. La France a dû, elle aussi, entrer dans cette voie, et marquer ses intentions pacifiques en mettant sur pied la plus redoutable réunion d'hommes qu'ait jamais abritée sous ses plis le drapeau tricolore.

Or, dans le déploiement de nos forces nationales, la territoriale apporte naturellement l'appoint le plus considérable. Vous ne devez donc pas vous étonner que je sois heureux de saisir toutes les occasions de consolider et resserrer les liens de confraternité et de camaraderie qui doivent, le cas échéant, assurer nos succès dans l'avenir. Et puisque je parle de succès, laissez-moi vous dire qu'il faut bien nous garder de placer une confiance trop absolue dans ces engins de guerre que se disputent à l'envi les nations militaires. Sans doute, la poudre sans fumée, la mélinite sont des moyens puissants ; mais qui peut répondre, à notre époque d'incessants progrès scientifiques, que le monopole nous en appartiendra demain ?

Heureusement, messieurs, le secret de la victoire n'est pas là : dans tous les temps, il a résidé dans la force morale du soldat, bien autrement redoutable sur les champs de bataille que les machines de guerre les plus perfectionnées. Eh bien ! cette force morale, nous la trouverons dans le dévouement à nos chefs, la solidarité de nos efforts, la conscience de notre droit, et la résolution suprême de nous sacrifier tout entiers à la défense de nos foyers. Voilà de quels sentiments vous serez animés au jour du péril national, quand, la main dans la main, et nos poitrines alignées, nous devrons marcher tous à l'ennemi !

Aujourd'hui, dans une assemblée comme la nôtre, où la grande idée de la patrie doit primer et dominer toutes les autres, vous comprendrez, messieurs, que notre premier devoir est de porter, comme le colonel Beugnot nous en a donné l'exemple, un toast au chef de l'Etat, à M. Carnot, dont le nom évoque parmi nous de si glorieux souvenirs.

Je bois donc à M. le président de la République, à M. le ministre de la guerre, aux officiers de la réserve et de la territoriale, et enfin à l'armée, à l'armée qui restera dans l'avenir, comme elle l'est dans le présent, le palladium sacré des libertés et de l'indépendance du pays.